



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat



Fribourg, le 10 janvier 2024

Communiqué de presse

Remise des distinctions 2024 aux producteurs dont le Vacherin Fribourgeois AOP et le Gruyère AOP ont été primés par le Conseil d'Etat

Afin de contribuer à la notoriété du Gruyère AOP produit dans le canton de Fribourg et du Vacherin Fribourgeois AOP, le Conseil d'Etat en a sélectionné un pour être servi dans les réceptions gouvernementales. Les lauréats ont été distingués à Arconciel et à Sâles.

Au nom du Conseil d'Etat, le président Jean-Pierre Sigger a remis les deux distinctions du meilleur Gruyère AOP et du meilleur Vacherin Fribourgeois AOP pour l'année 2024 du canton de Fribourg. Elles ont été décernées au Gruyère AOP produit par Benoît Deforel, de la fromagerie de Sâles, et au Vacherin Fribourgeois AOP fabriqué par Stéphane Schneuwly, de la fromagerie d'Arconciel. Ces deux fromagers auront le droit de mentionner le fait que leur produit a été sélectionné par le Conseil d'Etat pour ses réceptions durant une année.

Le premier nommé, Benoît Deforel, est fromager à Sâles depuis 1994. Sa fabrication principale est le Gruyère AOP, mais il fabrique également du Vacherin fribourgeois AOP, avec l'aide de son épouse et de quatre collaborateurs.

Quand à Stéphane Schneuwly, il est fromager à Arconciel depuis 2004. Sa fabrication principale est le Vacherin Fribourgeois AOP, mais il fabrique également, avec une dizaine de collaborateurs, bien d'autres produits (Gruyère AOP, fromages à pâte molle, beurre, yogourts, crème et glaces).

Déroulement du concours

Les fromages des membres des Interprofessions du Gruyère AOP du canton de Fribourg et du Vacherin Fribourgeois AOP qui ont obtenu les meilleurs résultats de taxation durant l'année qui précède le concours et dont les producteurs acceptent de jouer le jeu si leur fromage est vainqueur, sont éligibles pour participer à la présélection. Les lots ont été pré-évalués par une commission d'experts, qui ont sélectionné trois Gruyère AOP et trois Vacherins Fribourgeois AOP pour le choix final du Conseil d'Etat.

Contact

Jean-Pierre Sigger, président du Conseil d'Etat, T +41 26 305 31 00
Philippe Bardet, directeur Interprofession du Gruyère, M +41 79 317 82 61
Romain Castella, directeur Interprofession du Vacherin Fribourgeois, T +41 26 919 87 56

Annexes

Photos des lauréats avec le président du Conseil d'Etat